

Pour l'avenir de nos enfants

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **71 (1942)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour l'avenir de nos enfants

Les parents qui s'occupent assez tôt de l'avenir de leurs enfants qui vont quitter l'école font preuve de prévoyance. Mais il ne faut pas qu'un problème de cette importance soit résolu à la légère. Les deux brochures : *Le choix d'une profession* (pour jeunes hommes, 7^e édition), recommandée par l'Union suisse des Arts et Métiers et par l'Association suisse pour l'Orientation professionnelle et la Protection des apprentis, et *Nos jeunes filles et le choix d'une profession* (4^e édition), rédigée par M^{lle} Rosa Neuenschwander, et également recommandée par l'Union suisse des Arts et Métiers et par l'Union féminine suisse des Arts et Métiers, donnent de précieux renseignements à ce sujet. Conçues dans un style facilement compréhensible à tous, ces deux brochures contiennent les règles les plus importantes pour le choix d'une profession, en tenant particulièrement compte des conditions en Suisse, ainsi que de nombreuses indications quant à la durée de l'apprentissage, la formation préliminaire et les possibilités de perfectionnement pour chaque profession. On ne peut dès lors que les recommander chaudement aux parents, instituteurs, pasteurs, autorités tutélaires, etc., auxquels elles serviront de directives basées sur l'expérience. Les deux brochures peuvent être obtenues au prix de 50 centimes chacune (par quantités de dix exemplaires, 25 centimes) chez Büchler & C^{ie}, imprimeurs-éditeurs, à Berne.

51^e cours normal suisse de travaux manuels et d'école active, à Rorschach

La société suisse de travail manuel et de réforme scolaire organise du 13 juillet au 8 août 1942 à Rorschach le 51^e cours normal de travaux manuels et d'école active. La Confédération accorde son appui financier à ce cours, qui sera placé sous le patronage du Département de l'Instruction publique du canton de St-Gall. On y donnera les cours suivants :

a) *Cours techniques* : Enseignement des travaux manuels :

1. Cours préparatoire : 1^{re} à 4^e années scolaires du 20 juillet au 8 août.
2. Cartonnage : 4^e à 6^e années scolaires du 13 juillet au 8 août.
3. Travail sur bois : 7^e à 9^e années scolaires du 13 juillet au 8 août.
4. Travail sur métaux : 7^e à 9^e années scolaires du 13 juillet au 8 août.

b) *Cours didactiques* :

5. Ecole active, degré inférieur : 1^e à 3^e années scolaires.
du 20 juillet au 8 août.
6. Ecole active, degré moyen : 4^e à 6^e années scolaires.
du 20 juillet au 8 août.